

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL294

présenté par
M. Popelin, rapporteur

ARTICLE 11

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« par le biais »

les mots :

« au moyen ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.